

droit et liberté

mensuel du mouvement
contre le racisme et pour
l'amitié entre les peuples



N° 424 - Novembre 83 - 4 F

ISSN 0012-6411

Après les agressions criminelles du Bordeaux-Vintimille et de Butten (Bas-Rhin),

Le MRAP appelle « les gens de cœur et les démocrates à prendre conscience de la gravité du racisme dans notre pays et à se mobiliser pour y faire échec ».

(Voir page 3.)

A quatre mois du 21 mars

LE DÉBUT DES ASSISES "VIVRE ENSEMBLE"

Il ne s'agit pas, par un mot d'ordre imposé, de court-circuiter aucune action à la base... tout au contraire !

Nous voulons affirmer que toutes nos actions, nos combats, nos efforts de sensibilisation et d'éducation de l'opinion, peuvent et doivent prendre leur plein sens et leur pleine dimension dans la perspective d'un vaste rassemblement, en mars prochain, de tous les hommes et femmes de bonne volonté, devenus conscients du péril social que représentent le racisme et la xénophobie.

Rassemblement de tous les « anti » racistes, ou — en termes plus constructifs —, rassemblement de ceux qui veulent travailler à établir dans l'harmonie une société « interculturelle ».

21 MARS :

Journée internationale de l'ONU contre les discriminations raciales et Journée nationale du « Vivre ensemble avec nos différences ».

Cette œuvre ne peut être la tâche du MRAP tout seul, c'est trop évident. Nous pensons cependant que le MRAP peut jouer et joue déjà un rôle de « catalyseur » qui est bien dans sa vocation. Rappelons-nous la lutte contre les projets Bonnet-Stoléro, et la réplique à Copernic.

Le Chef de l'Etat a donné son aval pour que le 21 mars soit, cette année, en France, solennisé officiellement, ce qui n'était guère le cas jusqu'ici, il faut le dire... Et en 1984, un atout : cette date ne tombera pas... en période électorale !

Ce numéro de **Droit et Liberté** regroupe donc délibérément, dans la visée de larges « **Assises** », les actions de nos Comités, des initiatives qui convergent avec les nôtres. Et les contacts multiples que nous sommes train d'établir.

LA MARCHÉ

Depuis le 15 octobre et jusqu'au 3 décembre se poursuit à travers la France, de Marseille à Paris, la **Marche pour l'Egalité et contre le racisme**. Ce n'est pas une initiative du MRAP. Le mouvement est parti de Lyon, de la CIMADE, du MAN, et de SOS Avenir Minguettes. Mais, dès le début, le MRAP a apporté son soutien.

Nous applaudissons à la devise : « **Oui à la France de l'Egalité et de la Fraternité** » et à cette volonté affirmée des organisateurs dans le tract de lancement : « **Durant tout ce périple pacifique, nous voulons retrouver tous ceux et toutes celles qui veulent avec nous que l'égalité des droits l'emporte sur la ségrégation, que l'amitié ait raison du racisme, et que les chances de paix sociale l'emportent sur le 22 Long Rifle.** »

Il importe donc que cette Marche, qui veut « **beneficier du soutien du plus grand nombre possible de personnalités appartenant aux horizons les plus divers** » (lettre initiale du 6 octobre) ne fasse l'objet d'aucune provocation, ou de récupération qui rétrécirait son audience.

Nos Comités locaux n'ont pas attendu ce numéro de **Droit et Liberté** pour se mobiliser tout au long du parcours.

(suite page 2.)

La préparation des Assises Nationales

Le MRAP a multiplié depuis quatre mois les rencontres au sommet, avec la volonté que ces contacts se poursuivent dans les départements, en particulier par les Comités locaux.

DES le 23 juin, des lettres sont adressées aux formations politiques, aux syndicats, aux Eglises, à de nombreuses associations.

Dans l'ordre chronologique, voici les rencontres menées par les délégations formées de membres de la présidence, du secrétariat et du bureau national du MRAP. Certains de ces contacts, « exploratoires », doivent être renouvelés, après l'accord des instances dirigeantes des organisations.

● En juillet :

Le secrétariat national du SNES ;

le PSU ; une délégation CGT ; des membres du Bureau exécutif de l'Amicale des Algériens en Europe ; Gisèle Halimi, responsable du Groupe inter-parlementaire contre le racisme ; une délégation du MRG ; une délégation du PS (ces deux rencontres suivies chacune d'un communiqué de presse commun).

Il faudrait ajouter, dans une visée plus particulière, la rencontre avec Jacques Lambert, chef de cabinet de Pierre Mauroy, portant sur la politique gouvernementale vis-à-vis de l'apartheid et l'immigration.

● Au mois d'août :

Des responsables de la FETAF (Fédération des Travailleurs Africains en France) ; une délégation du PCF ; l'Association Henri Curriel.

● En septembre :

La JOC, JOCF ; la Fédération protestante de France ; le Père Defois, secrétaire général de l'Episcopat catholique ; la CFDT ; la FEN ; la CGT ; deux évêques de la Commission épiscopale des migrants.

● En octobre :

Des délégations du PCML, SNI, PR, SNETP-CGT ; le délégué national de la Commission Droits de l'Homme et Libertés du RPR.

● En novembre :

Rendez-vous important avec FR3 et TF1. Et le 9, avec Alain Gillette, directeur de cabinet de Georgina Dufoix.

Nous allons adresser aux Comités locaux et aux Organisations concernées une synthèse des orientations et des actions prévues jusqu'au 21 mars. ■

A quatre mois du 21 mars (suite de la page 1).

10 DECEMBRE :

C'est le trente-cinquième anniversaire de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme !

Nous savons trop que cette Déclaration est bafouée de multiples façons, dans de multiples pays. D'autres associations sont spécialisées dans la dénonciation de ces « bavures », ouvertes ou larvées.

Le MRAP s'attache à celles qui sont de caractère racial, le cas le plus patent étant les discriminations officielles du régime de l'apartheid.

Il n'en est pas moins vrai qu'il faut saluer dans cette Déclaration une étape capitale du progrès de la conscience universelle, et profiter de cet anniversaire pour affirmer et élargir au maximum cette « conscientisation ».

Le MRAP, avec le magazine « Différences », organise, ce jour du 10 décembre, à Paris, un **Colloque scientifique : « Inégalités et différences »** (voir p. 8).

RASSEMBLER

C'est toutefois dans le concret du quotidien, c'est « au ras des pâquerettes » que le racisme se combat, et tout spécialement en édifiant patiemment et intelligemment un mode de « **Vivre ensemble** », en agissant à la fois sur les structures (habitat, école, participation de tous à la vie locale...) et sur les mentalités. Le MRAP s'essaie à être rassembleur de toutes les bonnes volontés.

Il ne prétend pas, en vue des « Assises » du 21 mars 1984, constituer un « cartel » d'organisations avec programme, ni demander à aucune de privilégier la lutte contre le racisme au détriment de ses objectifs propres. Simplement, il apparaît que c'est dans toutes les tâches collectives que peut et doit se construire le « **Vivre ensemble avec nos différences** ».

Les partis politiques — en particulier dans leur gestion municipale et départementale —, les syndicats, les amicales de locataires, les associations de quartier et de parents d'élèves, les Eglises... au cœur de leur action, ont des moyens importants de lutter contre les discriminations et de favoriser un « **Vivre ensemble** » dans la corresponsabilité de tous. *C'est dans cet optique que depuis le mois de juillet, nous avons commencé, et nous continuons, à rencontrer de très nombreuses organisations. Nous publions dans ce numéro la liste de ces rencontres.*

Ce grand dessein d'élargissement de notre audience ne nous fait pas perdre de vue l'**essentiel** : la **vitalité de chaque comité local** — et bientôt de chaque fédération départementale — dont témoigne notre rubrique habi-

tuelle : *l'action de nos comités, non plus que les indispensables recours en justice contre les actes racistes qui, hélas, ont fleuri depuis le printemps.*

CULTURES

*Les manifestations culturelles ne sont pas sans importance dans l'apprentissage de l'art du « **Vivre ensemble** »... qui commence par une connaissance et une estime d'expressions et de traditions « autres ». On l'a dit et répété : on n'applaudit pas un soir des artistes antillais, tziganes ou maghrébins, pour les rejeter le lendemain de notre entourage quotidien. Il n'y a pas, dans un groupe, une ethnie, les vedettes qu'on ovationne et la piétaille que l'on rejette, car un art authentique jaillit de l'âme et des raisons de vivre de tout un peuple...*

C'est à la connaissance et à l'estime des cultures de tous pays que contribue le **Festival cinématographique d'Amiens** qui, cette année, a lieu en novembre.

De même, le **Festival des Minorités ethniques et culturelles de Douarnenez** qui s'est déroulé pour la sixième fois, fin août (voir le numéro d'octobre de **Différences**).

C'est une créativité artistique « engagée » que nous saluons et diffusons par l'**Exposition des peintres contre l'apartheid** et que nous suscitons par un **grand concours de dessins d'enfants**.

Ainsi, pas un de nos efforts qui ne converge vers un 21 mars rassembleur d'énergies et d'initiatives multiformes, et porteur d'un **grand espoir de mieux vivre ensemble**. ■

Droit et Liberté

89, rue Oberkampf, 75011 Paris

Téléphone 806.88.00

C.C.P. 9239-81 Paris

Directeur de la publication :

René Mazenod

Secrétariat de rédaction :

Véronique Mortaigne

Comité de rédaction :

Bertrand Bary, Gérard Coulon, Dominique Dujardin, Jean-Pierre Garcia, René Mazenod, Robert Pac.

N° de Commission paritaire : 61013

Imprimerie : IM.PO., Paris

Oui à la France de l'égalité et de la fraternité.

LA MARCHÉ DES MINGUETTES

Nous présentons des extraits du Manifeste de soutien à la marche Marseille-Paris dénonçant les inégalités entre Français et immigrés.

A quelques nuances près, peut-être, le constat est irrécusable et s'inscrit en faux contre les slogans qui présentent les immigrés comme des privilégiés du régime.

La France est maintenant pluri-ethnique : c'est un fait. Il s'agit donc à présent de bien vivre cette réalité, pour l'épanouissement et le bonheur de tous.

Or actuellement, l'égalité n'existe pas...

Il n'y a pas d'égalité sans l'assurance de pouvoir continuer à vivre demain sur la terre où on est installé depuis généralement plus de dix ans. Les immigrés vivent toujours dans la hantise d'un non-renouvellement ou de la suppression de leur titre de séjour ou de travail...

Il n'y a pas égalité sans le droit de vivre avec sa famille : beaucoup de travailleurs présents en France depuis des années n'arrivent pas à obtenir le droit de faire venir leurs femmes et leurs enfants du fait de conditions draconiennes.

Il n'y a pas égalité sans le droit au logement : sans qu'aucune loi ne stipule que les parcs de logements sociaux ne doivent pas dépasser un taux de familles étrangères, il est maintenant quasiment impossible à ces familles, quand bien même il s'agit de jeunes de la « deuxième génération », d'obtenir un appartement dans les villes où les étrangers sont inévitablement nombreux.

Il n'y a pas égalité par rapport au travail. Non seulement parce que les emplois occupés par des étrangers sont, le plus souvent, les plus mal payés et les plus dangereux, mais parce qu'en cette période de récession économique, les étrangers sont plus nombreux à être licenciés que les nationaux.

L'école, la loi, la police

Il n'y a pas égalité non plus dans la scolarité et dans l'accès à une vraie formation professionnelle, essentiellement parce que notre système éducatif ne prend pas en compte les spécificités culturelles et les conditions d'existence sociales et économiques des jeunes.

Il n'y a pas égalité devant la police, la justice et la loi. A l'affirmation d'hier : « classes laborieuses, classes dangereuses », s'est progressivement substitué l'idée : « communautés étrangères, communautés suspectes ».

D'où « l'assignation à délinquance » que ressentent beaucoup de jeunes. Une délinquance généralement sanctionnée plus sévèrement par la justice que lorsqu'il s'agit de délits commis par des jeunes nationaux. Et ici, il faut particulièrement dénoncer la quasi non-utilisation de la loi de 1972.

Il n'y a pas davantage égalité dans le droit à exprimer sa propre culture et d'avoir les moyens de le faire. Ainsi, combien la France compte-t-elle de mosquées dans un pays où l'Islam est pourtant devenu la deuxième confession religieuse ?

Et aujourd'hui, malheureusement, on peut même dire qu'il n'y a pas d'égalité devant la vie et devant la mort. Dans une partie de l'opinion, que valent, en effet, la vie et la mort d'un étranger à côté de la vie et d'une mort d'un national ? ■

L'itinéraire de la marche : dernières étapes

Novembre :

- 20 : Strasbourg.
- 21 : départ en train pour Nancy.
- 22 : Pont-à-Mousson.
- 23 : Metz.
- 24 : départ en train pour Lille.
- 25 : Roubaix-Tourcoing.
- 26 : départ en train de Lille, s'arrêtera le midi à Arras, le soir Amiens.
- 27 : Breteuil.
- 28 : Beauvais.
- 29 : Creil-sur-Oise.
- 30 : Pontoise.

Décembre :

- 1 : région parisienne.
- 2 : région parisienne.
- 3 : Paris.

Les immigrés parmi nous

La brochure du gouvernement pour répondre aux idées fausses sur l'immigration est maintenant diffusée. Elle doit parvenir dans les écoles, les mairies, les centres sociaux et culturels... Le Secrétariat national en a commandé plusieurs milliers. Il est possible d'en prendre à notre siège et d'en commander (seuls les frais d'expédition seront à payer). ■

Après les crimes racistes

APRES les deux crimes barbares qui viennent d'être perpétrés en perpétrés en moins de 48 heures dans l'est et le sud-ouest de la France, chaque homme de cœur, chaque démocrate, doit prendre conscience de la gravité du racisme dans notre pays et se mobiliser pour y faire échec.

Lourde est la responsabilité de ceux qui, depuis des mois, à des fins politiques, s'emploient systématiquement à susciter l'hostilité contre les immigrés : le mensonge et la haine ne peuvent que conduire à la violence meurtrière.

Le MRAP partage la douleur des familles ainsi frappées, l'inquiétude et la colère des communautés menacées. Il demande des sanctions exemplaires contre les criminels. Il demande que la loi de 1972 soit renforcée pour permettre l'intervention des associations antiracistes dans la défense des victimes de violences.

Tout doit être fait pour décontaminer notre société du virus raciste.

De tous temps, la France s'est enrichie des migrations, des échanges humains et culturels. Français et immigrés de diverses origines doivent aujourd'hui cohabiter dans la paix, agir ensemble pour le bien commun. C'est à cette fin que le MRAP soutient la Marche pour l'Égalité qui arrivera à Paris le 3 décembre, et qu'il organise des Assises nationales sur le thème « Vivre ensemble avec nos différences ».

En participant à cette double initiative, chacun affrontera de façon responsable le présent et l'avenir. ■

D'UN COMITÉ A L'AUTRE

● Les nouveaux

Des Comités se sont créés : Belfort (90), Levallois (92), Dammarie-les-Lys (77), Villeneuve-Saint-Georges (94), Drancy, Pantin (93).

● Les nouvelles

Des Comités publient : le MRAP de Haute-Vienne a publié, en septembre, un supplément de dix pages à **Différences**, faisant de la publicité pour le journal, à l'occasion de manifestations organisées dans la région. Ce numéro rend compte des activités du MRAP dans la Haute-Vienne et de la vie des Gens du Voyage. Un plan départemental d'aménagement d'aires de stationnement pour les nomades et Gens du Voyage vient d'être élaboré par le Conseil général.

Le Comité local de Tours a publié, en octobre, un bulletin de liaison pour les adhérents du MRAP dans le département.

Le Comité d'Ille-et-Vilaine a distribué un « six pages » faisant de la publicité pour **Différences** et appelant à l'abonnement. Le tout illustré de nombreux dessins humoristiques.

● Cultures

Des Comités travaillent à la rencontre des cultures : semaine **Français-Immigrés, Vivre ensemble**, du 24 septembre au 1^{er} octobre à **Clermont-Ferrand** à l'initiative de jeunes issus de l'immigration. Semaine coordonnée par le MRAP avec la participation d'une vingtaine d'organisations. Deux pièces de théâtre. Projection de **Noces de sang, Ali au pays des mirages** et **Voie sans issue** avec les réalisateurs de ce film sur Béthancourt. **Voie sans issue** a été projeté une quarantaine de fois dans les écoles. Musique magrèbine, chilienne, folk français et irlandais. Exposition des dessins d'enfants sur le thème : **Dessine-moi les gens de ton pays et d'ailleurs**. Débat, retransmis par Radio-Sud, avec C. Delorme et le Pasteur Costil, des Minguettes de Lyon.

Annemasse : neuvième fête populaire des travailleurs immigrés, les 24 et 25 septembre, avec la participation du MRAP. (Comité local Martin-Luther-King de Haute-Savoie.) Plus de douze nationalités représentées permettant la découverte de cultures différentes. Projection du film turc **Le Mur** de Yilmaz Güney et du film malien **Le vent** de Souleymane Cissé.

Conférence-débat avec Sif Djebar, jeune animateur travaillant depuis deux ans aux Minguettes, sur les jeunes de Vénissieux ou du Perrier, issus de l'immigration.

Malakoff : le 26 octobre, gala du MRAP sur la connaissance des Tsiganes. Après les chants de Djalma, les danses et chants de **La Rose des Gitans**, débat animé par le Comité local avec J. Viarteix et J. Cuiat-Tripoteau.

Les Mureaux : le 5 octobre, grande ronde des Associations sur le thème **Si on faisait connaissance...** Toujours aux Mureaux, un mois de littérature africaine d'expression française. Le 19 novembre, en clôture, débat sur l'interculturalité avec Elimane Kane.

Paris : le 24 octobre, au lycée **L'Initiative** (Paris-19^e), G. Coulon a animé une journée consacrée à la rencontre des cultures, dans le cadre de la **Journée sur le Tiers-Monde**. Un groupe d'élèves prolongera ces débats dans le cadre du Foyer socio-éducatif par la création d'un club.

A **Daoulas** (29), le collège prépare un P.A.E. sur la rencontre des cultures algérienne et française. Un jumelage est envisagé avec un collège rural d'Algérie.

Début octobre à Besançon, une semaine **Français-Immigrés, vivre ensemble**. Nombreuses manifestations à la fois culturelles, populaires et folkloriques. Les responsables du MRAP, l'abbé Jean Charbonnier et M. Madouche ont présenté les dessins d'enfants sur le thème **Dessine-moi les gens de chez toi et d'ailleurs**. Une trentaine d'associations y ont participé.

Agen, le 2 octobre, au Forum des Associations, présence du Comité local dans cette foire aux mille visages à laquelle participaient plus de soixante-dix associations.

● Tous azimuts

Des Comités agissent : à **Nancy**, le Comité local a obtenu un « Boulevard des Combattants du Ghetto de Varsovie », le 10 octobre. A cette occasion, dans le hall de la mairie, il a présenté l'exposition sur le ghetto de Varsovie et des documents sur Barbie.

Limoges : le 4 octobre, film **Dans la chaleur de la nuit** traitant du racisme aux Etats-Unis, suivi d'un débat sur l'immigration en France. Tentative de création d'une Commission

pour l'aide juridique aux immigrés ou aux réfugiés en difficulté.

Saintes (Charentes-Maritimes) : le 15 octobre, **Fête de l'Amitié entre les Peuples** à l'initiative du Comité local du MRAP.

Paris : après l'évacuation, le 20 octobre, de deux immeubles occupés par des Africains, près de la gare de Lyon à Paris, le MRAP s'interroge sur la « brutalité des méthodes employées » et demande que « la rénovation des quartiers vétustes de Paris prenne en considération de façon humaine le droit au logement sur place des habitants français et immigrés ».

Dreux : le 21 octobre, Albert Jacquard, biologiste, directeur du service génétique de l'Institut National des Etudes Démographiques (I.N.E.D.), invité du Comité local, devant deux cents personnes, a axé sa conférence sur le thème **Le racisme existe... pas les races !** Il répondait ainsi à « l'équilibre biologique » dont avait parlé le docteur Vabois pour la liste d'opposition, lors de la campagne des récentes élections municipales.

La nouvelle municipalité a refusé de prêter gratuitement la salle du beffroi pour l'exposition **Science et racisme** du 17 au 24 octobre, comme s'y était engagée, le 14 juin dernier, l'ancienne municipalité. Cette exposition circulera dans les lycées et à l'Ecole d'infirmeries.

Alençon : le 29 septembre. Le Comité local publie dans **Le Journal d'Alençon** une lettre ouverte à D. Goulet, député R.P.R., qui rend les immigrés et les femmes qui travaillent responsables du chômage.

Meaux : intervention auprès de l'A.N.P.E. Le Comité local a demandé que le service d'accueil de l'Agence locale puisse accueillir les Maliens et Maghrébins de la ville en ayant certains jours un interprète qui puisse — comme le prévoient les statuts de l'A.N.P.E. — « informer, orienter, conseiller les travailleurs à la recherche d'un emploi ».

Une lettre a été adressée à la direction nationale de l'A.N.P.E.

Si vous connaissez des situations semblables, intervenez auprès de l'Agence locale et informez le MRAP national.

Boulogne-Billancourt : au C.E. de Renault, en octobre, projection du film **La dernière tombe à Dimbaza**, exposition sur l'apartheid et débat

avec un représentant de l'A.N.C. et J.-P. Layer, secrétaire national.

Journées des Droits de l'Homme, le 8 octobre, à Cogolin (83) avec la participation de M. Savelli, responsable du MRAP pour le Var.

Ajaccio : le 6 octobre, le Comité local a tenu une réunion d'information sur la ségrégation et l'intolérance dont sont victimes les travailleurs maghrébins dans la ville.

Chelles : le 20 octobre, assemblée-débat organisée par le Comité local sur le thème **Vivre ensemble avec nos différences**. Une centaine de personnes. Un débat animé auquel participaient notamment le premier adjoint de la nouvelle municipalité et l'ancien maire. Avec la présence de Charles Palant, vice-président du MRAP et de Gérard Coulon, secrétaire national.

Après l'attentat du 1^{er} octobre à la Foire de Marseille

Le Comité du MRAP de Marseille exprime, dans un communiqué « **son indignation profonde devant le crime monstrueux perpétré aux abords du stand de l'Algérie** ».

Il fait observer que « **cet acte ignoble intervient à la suite des nombreux autres attentats et agressions racistes commis depuis près de dix années dans notre ville (...) et au lendemain de l'exhibition politique d'un groupe ouvertement raciste, autorisée malgré toutes les protestations** ».

Le Comité du MRAP se déclare

« **prêt à s'associer à toutes initiatives de riposte collective contre ce nouveau crime inqualifiable** » et « **exige du gouvernement que toutes les dispositions indispensables soient immédiatement prises et mises en œuvre pour arrêter et réprimer les racistes criminels** ».

● Contre les menées de l'extrême-droite

Des Comités se mobilisent :

— Le 1^{er} octobre, près de cinquante personnes à Marseille devant le Monument aux morts des Mobiles pour protester contre la tenue au même moment d'un meeting du P.F.N. sur **l'immigration, l'insécurité et la peine de mort !** Manifestation à l'appel du MRAP, du P.S., P.C.F., C.G.T., C.F.D.T. et F.E.N.

— Le 7 à Lille et Marcq-en-Bareuil, deux rassemblements contre le fascisme et le racisme à l'occasion du passage de Le Pen dans ces villes. A l'appel notamment du MRAP et de la Ligue des Droits de l'Homme, rassemblement à Lille, place du Général-de-Gaulle, et à Marcq devant le Monument aux morts où une gerbe à la mémoire des victimes du nazisme a été déposée.

— A propos du passage de Le Pen dans les villes, nous demandons aux Comités locaux d'agir en fonction de leurs possibilités. Cela peut aller du communiqué à la presse locale, du passage à FR.3 et aux radios privées, à un rassemblement à l'appel du

MRAP ou à une assemblée-débat du MRAP (éventuellement soutenu par d'autres associations).

— Le 16 octobre à Aix (13), rassemblement à la ZAC (devant le centre social) contre le racisme et signature d'une pétition dénonçant les campagnes anti-immigrés menées par certaines forces politiques conduisant aux crimes et attentats de cet été. Action soutenue par le MRAP et d'autres organisations.

— De même, à **Tours**, bien que la venue de Le Pen, le 11 octobre, ait été reportée, un regroupement de diverses associations, dont le MRAP, a appelé à manifester à 18 h, place Jean-Jaurès. ■

Amiens

15 - 23 novembre

Troisième Festival international du film contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples. Plus de cent films et cinquante réalisateurs. Un événement dont Droit et Liberté rendra compte dans son prochain numéro.



mode enfantine

RAINETT

PARIS

DEUX JOURS EN AQUITAINE UN WEEK-END A BELFORT

L E Lot-et-Garonne n'existerait pas s'il n'y avait pas eu d'immigrés. Cette formule d'un participant à la rencontre organisée par le Comité d'Agen avec les partis, syndicats et associations du département, se rapporte aussi bien au passé qu'au présent.

Nombreux sont en effet les « Lot-et-garonnais », comme on dit là-bas, qui possèdent des ascendants maures, espagnols, italiens ou... suisses. Et aujourd'hui la cueillette des fruits et des légumes repose en grande partie sur les travailleurs étrangers : sans eux, ce serait littéralement « la fin du haricot », comme l'affirmait le porte-parole d'un important groupement d'agriculteurs, inquiet des récentes mesures tendant à limiter le recours aux saisonniers d'au-delà les frontières.

Des retombées importantes

La rencontre, et l'échange de vues sur l'action à mener pour faire reculer le racisme, était une initiative parmi toutes celles qui ont marqué la venue dans ce département d'Albert Lévy, secrétaire général du MRAP.

Au cours de deux journées (14 et 15 septembre), grâce au programme préparé par les responsables du Comité local, il a pu à la fois s'informer et exposer, devant divers audi-

toires, les positions et propositions du Mouvement.

Sans détailler les débats, une simple énumération suffit à en montrer la portée : une rencontre avec les partis et organisations, quatre interviews sur **Fréquence 47** à Agen, **Radio-Babel** à Villeneuve-sur-Lot, **Radio Lot-et-Garonne** à Aiguillon, et **Sud-Radio** ; une conférence de presse ; un débat de deux heures avec quatre classes (premières et terminales) du lycée Bernard-Palissy, suivi d'un déjeuner avec des professeurs ; une assemblée publique avec une centaine de personnes ; une longue rencontre avec les éducateurs de deux quartiers-ghettos (Montanou et Tapie) où cohabitent Français et immigrés ; une visite au camp de harkis de Bias. Avec Albert Lévy, Jean Cussat-Blanc, fondateur du Comité d'Agen, Alain Miranda, son président actuel, et d'autres militants ont participé à ces activités.

Bilan : un comité déjà très dynamique, renforcé par ces multiples contacts ; des jalons posés pour en créer d'autres et mettre sur pied une fédération départementale ; la diffusion de plusieurs dizaines de brochures, posters, livres et de nombreux exemplaires de **Différences** ; une large information dans les journaux, notamment **Le Petit Bleu**, qui a profité de l'occasion pour renforcer ses efforts d'information contre les préjugés racistes.

Contre l'apartheid

Plus de cent peintres de renommée mondiale exposeront à Paris, à partir du 23 novembre, les œuvres qu'ils offrent au futur Musée de l'Afrique du Sud libérée de l'apartheid.

Comme l'avait prévu Picasso pour l'Espagne avec son « Guernica », c'est en effet seulement quand la démocratie triomphera à Pretoria que ces œuvres seront mises à la disposition du nouveau régime.

D'ores et déjà, cette initiative constitue un acte de solidarité de grande portée envers le peuple sud-africain en lutte contre l'oppression raciste. Aux artistes se sont joints des écrivains, philosophes et histo-

riens de divers pays, dont les textes sont réunis dans le catalogue. En outre, un film a été réalisé qui sera projeté sur Antenne 2 en décembre, dans l'émission « Résistance ».

L'exposition sera inaugurée par MM. Jack Lang, ministre délégué à la Culture, Alhaji Yusuff Maitama-Sulé, président du Comité Spécial des Nations-Unies contre l'apartheid, Amadou-Mahtar M'Bow, directeur général de l'UNESCO et Antonio Saura, président de l'Association des Artistes du monde contre l'apartheid. Elle se tiendra jusqu'à la fin de l'année à la Fondation Nationale des Arts Graphiques et Plastiques, 11, rue Berryer, Paris-8^e.

L E nouveau Comité local de Belfort créé en mai 83 a invité Gérard Coulon, secrétaire national du MRAP chargé des Comités locaux et de la formation, à passer trois jours dans la ville. Du 21 au 23 octobre, multiples rencontres, discussions avec le Bureau du Comité local, avec les adhérents, lors de l'Assemblée générale regroupant une trentaine de personnes et pendant les repas avec les uns et les autres.

Elisabeth Romain, secrétaire, avait mis sur pied avec le Bureau un bon programme : deux conférences de presse et une émission de vingt minutes à FR 3 en direct, émission rediffusée le lendemain à une autre heure. Le vendredi, une rencontre avec le bureau et Assemblée générale le samedi matin, débat dans un lycée technique avec deux classes de terminales, débat sur **Le racisme aujourd'hui, que faire ?** dont les deux journaux locaux ont rendu compte. La veille, chacun avait consacré un article au MRAP et aux activités du Comité local. L'après-midi, exposition-vente (affiches contre l'apartheid, livres, brochure sur les immigrés, tracts, etc...) au Centre commercial, lieu très passant. Le soir, participation à un débat sur le Tiers-Monde organisé par plusieurs associations autour d'une exposition.

Stage

Le dimanche, un stage de formation a réuni une vingtaine de membres du MRAP : historique, structures et fonctionnement du MRAP, enracinement du Comité local dans la cité. Marche pour l'égalité dont Belfort sera ville étape. Un Comité d'accueil à l'initiative du MRAP regroupe beaucoup d'associations, ce pluralisme étant le seul garant du succès.

Au milieu de la journée, excursion à la Trouée de Belfort, lieu de rencontre entre les cultures, entre les Vosges et le Jura.

Ces trois jours ont permis aux membres du bureau, d'origines et de sensibilités très diverses, de mieux se connaître, et de rencontrer longuement les adhérents. Le Comité local se sent un avantage maintenant que différentes actions ont été décidées et que chacun peut selon ses possibilités mieux contribuer à l'amitié entre les peuples. □

● Un stage de formation, dimanche 2 octobre, a réuni dix-huit adhérents du Comité de Troyes avec Dominique Dujardin et G. Coulon, secrétaires nationaux. Cette journée a permis de rapprocher les diverses sensibilités dans des actions communes, de mieux enraciner le Comité local dans la cité, conformément aux décisions de l'Assemblée générale du MRAP les 4 et 5 juin à Saint-Denis. □

LE RACISME POURSUIVI ET CONDAMNÉ

● Transaction

Le MRAP avait cité devant le tribunal correctionnel de Paris le directeur de la publication du journal **La Volonté** qui, dans un de ses numéros, avait reproduit un article de Jean Cau consacré aux PME. Cet article provoquait à la haine à l'égard des commerçants maghrébins.

Une transaction est intervenue entre les parties : le MRAP a obtenu un dédommagement pour les frais de procédure engagés et un droit de réponse publié dans le numéro de septembre de **La Volonté**.

● Classée sans suite

Le Parquet de Paris a, le 22 juin dernier, classé une plainte déposée par le MRAP. Cette plainte concernait la diffusion, au cours des élections municipales, d'un tract signé Juppé, Chinaud et J.-P. Bloch et dans lequel il était question de « l'invasion » des étrangers.

A Nanterre, c'est le juge d'instruction qui, le 4 juillet, a rendu une ordonnance de non-lieu contre la plainte déposée pour discrimination raciale dans l'emploi par le MRAP contre J.-P. Carles, directeur de la publication du journal **Le Marché du Travail**. Le MRAP a interjeté appel de cette décision.

● L'extrême-droite pense aux Français !

En juillet, l'Œuvre Française a distribué, dans le 13^e arrondissement, un tract intitulé **Français défendons-nous**. Une plainte doit être déposée.

A Villeneuve-le-Roi, au sein d'un lycée, placardage d'une affiche où il était dit : « Une nation puissante ne peut s'embarrasser de peuples comme les Arabes et les Juifs. » Une plainte avec constitution de partie civile a été déposée devant le tribunal correctionnel de Créteil.

● Simple calcul

Dans son numéro de juillet dernier, la publication **Info 15^e**, distribuée dans le 15^e arrondissement de Paris publie un article intitulé « Chiffres », où nous pouvons lire : « Il y a en France 2 millions de chômeurs et 1.800.000 travailleurs étrangers, lesquels ont envoyé dans leurs pays d'origine, en 1982, 45 milliards de francs, soit la moitié de notre balance extérieure des paiements ». Une plainte doit être déposée.

DEUX sévères condamnations pour provocation à la haine, à la discrimination et à la violence racistes ont été prononcées le 20 octobre à la suite de poursuites engagées par le MRAP.

La 11^e chambre du tribunal correctionnel de Nanterre a condamné quatre personnes coupables d'avoir distribué un bulletin, **La Lettre de l'OVNI**, rendant les immigrés responsables du chômage et les présentant comme des êtres sauvages. Les peines sont de 2.000 F d'amende, 4.000 F de dommages et intérêts au MRAP et 1.000 F pour le remboursement des frais de procédure, ainsi que la publication du jugement dans trois journaux. Parmi les quatre inculpés se trouve un conseiller municipal de Villeneuve-la-Garenne, élu sur la liste de l'opposition.

La cour d'appel de Reims a condamné M. Philippe Rochette, directeur de la publication **Aube Contact** qui avait reproduit sous forme d'éditorial, une prétendue lettre d'un immi-

gré s'affirmant bénéficiaire de nombreux privilèges au détriment des Français. Les peines sont de deux mois de prison avec sursis, 10.000 F d'amende, 1.500 F de dommages et intérêts à chacune des parties civiles (dont le MRAP) et la publication de l'arrêt dans trois journaux. C'est la troisième fois en France que ce texte, intitulé **Mon très cher Mustapha**, diffusé par ailleurs sous forme de tracts fait l'objet de condamnation.

Le MRAP, poursuivant sa riposte à toutes les manifestations de racisme a déposé, ces derniers temps, de nombreuses plaintes en vertu de la loi du 1^{er} juillet 1972. Parmi les plus significatives, il convient de signaler celle qui vise M. Jacques Baumel, député-maire de Rueil-Malmaison, auteur d'une lettre aux agences immobilières les incitant à refuser le logement des Maghrébins et celle qui vise les propos antisémites tenus à Paris salle de la Mutualité le 16 octobre dans un rassemblement organisé par plusieurs groupes d'extrême droite.

Les deux videurs de Sisteron

2 mai 1982, quartier Beaulieu à Sisteron : deux videurs d'une boîte de nuit partent « tirer dans le tas de Maghrébins » et blessent grièvement Alilou Attalah, Salah Oulguima, Ahmed et Kamel Chouabbia.

Sur plaintes des victimes et constitution de partie civile du MRAP, le

tribunal correctionnel de Digne a été saisi.

Le 22 septembre 1983, il reconnaît les deux inculpés coupables de coups et blessures avec armes, les condamne à trois ans de prison, dont un avec sursis, et reconnaît la constitution de partie civile du MRAP. ■

A propos du procès Barble

MAITRE Gourion, de Lyon, est venu au Bureau National du MRAP, le 1^{er} octobre, animer réflexion sur ce que devait être l'activité du MRAP à propos du procès Barble. A près avoir abordé les questions de droit, M^e Gourion a précisé à quoi servait ce procès.

Il s'agit d'abord d'un symbole, d'un miroir à travers lequel la société française se regarde ; c'est également une mémoire pour aujourd'hui remettant en cause la bonne conscience acquise depuis la guerre. Il faut enfin actualiser le problème du racisme et du néonazisme pour éviter la répétition de tels drames.

Il ne faut pas y voir un procès d'anciens combattants, mais la lutte contre les Barble présents et à venir. Montrer ce qu'était le nazisme à l'époque reste nécessaire

pour comprendre le nazisme d'aujourd'hui.

Les USA et la Bolivie ont utilisé Barble contre le mouvement progressiste mondial. La France a blanchi plus d'une dizaine de « grands nazis » dans le même but. Nous demandons des comptes. Nous voulons aussi montrer les liens de l'extrême-droite à l'échelle internationale.

Pour faire le lien entre hier et aujourd'hui, pour éviter que la France n'ait pas de mémoire, et donc pas d'avenir, les Comités locaux du MRAP peuvent animer des débats en se servant de l'exposition sur le Ghetto de Varsovie, des fiches sur l'extrême-droite aujourd'hui (3 fiches : 10 F), des dossiers du MRAP qui vont sortir sur l'affaire Barble (60 pages, 20 F). Adressez-vous à la Commission antisémitisme et néonazisme.

Samedi 17 décembre sur FR 3

Henri Guédon et son orchestre jouent pour le MRAP

Dans le cadre de l'émission **Liberté 3**, réservée aux associations, le MRAP (Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples) offre aux téléspectateurs un concert d'Henri Guédon et ses amis musiciens, le samedi 17 décembre après-midi sur FR 3.

Métissages

Plusieurs moments retiendront particulièrement l'attention : l'ouverture de l'orchestre, alliant la rythmique des percussions à la mélodie des violoncelles (avec un étonnant jeune percussionniste) ; la chanson de Chavaan, cet Indien maya, breton d'adoption ; le finale du « big band » international, où jazz et tradition afro-caribé se fécondent mutuellement.

Rencontres de musiques et de cultures, rencontres des hommes : le spectacle s'accompagne d'un texte du MRAP sur la France plurielle, dont la construction et le progrès sont conditionnés par des migrations, des échanges, des apports extérieurs et des métissages multiples, depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours.

Cette représentation vivante de l'harmonie nécessaire et possible entre les communautés diverses qui cohabitent dans ce pays, ouvre la voie aux Assises contre le racisme **Vivre ensemble avec nos différences**, dont le MRAP a pris l'initiative et auquel il invite chacun à participer.

Liberté 3 : samedi 17 décembre de 16 h 15 à 17 h 30. Séquence du MRAP : vers 17 h 10.

CARNET

● Nos deuils

Nous avons appris avec une grande tristesse la disparition de *M. Jacques Foulon-Piganiol*, président de Chambre à la Cour d'Appel de Paris, depuis longtemps membre du MRAP. A maintes reprises, il avait apporté son concours à l'action contre le racisme dans le domaine juridique : en soutenant par ses articles nos efforts pour l'adoption de la loi du 1^{er} juillet 1972, puis par ses analyses de la jurisprudence, sur lesquelles s'appuient souvent nos avocats.

Nous sommes fiers qu'il ait été des nôtres, parmi tant d'autres adhérents éminents, de toutes origines, de toutes disciplines et de toutes philosophies, dont la coopération fait la force de notre Mouvement. Nous exprimons à Mme Claude Foulon-Piganiol et à sa famille nos sincères condoléances.

François Geoffroy fut le président-fondateur de la FASTI (Fédération des Associations de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés). A une époque où les problèmes des immigrés étaient grandement ignorés de l'opinion et des pouvoirs publics, il fut l'un des pionniers de leur défense. A maintes reprises, dans notre collaboration avec lui, nous avons pu apprécier son dévouement, sa combativité, son esprit de justice. A sa famille, à ses

amis, nous voulons dire nos sentiments fraternels.

Nous apprenons le décès de *Mme Prunet*, mère de François Prunet, responsable du Comité de Versailles et de la Commission « Immigration ». Nous assurons notre ami François de toute notre affectueuse sympathie. ■

● Naissance

Nous avons le plaisir d'annoncer la naissance, le 29 octobre, de Sonia, la petite sœur de Laurent et Edwige, fille de George Pau-Langevin, vice-présidente du MRAP.

Nos amicales félicitations et nos vœux les plus chaleureux.

● Distinction

Nous avons le plaisir d'annoncer l'élection, à l'Institut de France (Académie des Beaux-Arts) de *M. Bernard Zehrfuss*, membre du Comité d'Honneur du MRAP.

Son installation au fauteuil précédemment occupé dans la section Architecture par *M. Noël Le Maresquier*, a eu lieu le 19 octobre. Nous tenons à lui exprimer nos très sincères félicitations.

Rappelons que parmi ses œuvres, figure le Palais de l'UNESCO.

Le colloque "Différences et inégalité"

LE MRAP et **Différences** organisent le 10 décembre 1983 à partir de 9 h 30, au Sénat, un colloque scientifique sur le thème : **Différences et inégalités**. Axé sur les apports des sciences biologiques et humaines au thème des différences, il réunira de nombreuses personnalités spécialistes de ces domaines.

Le programme, encore susceptible d'enrichissements, est le suivant :

● **Introduction** de François Grémy, président du MRAP.

● **Apprentissage et développement du système nerveux**. Jean-Pierre Changeux, professeur au Collège de France.

● **La quadrature du sexe**. André Langaney, professeur à l'Université de Genève.

● **Seuil de tolérance et cohabitation**. Véronique de Rudder, CNRS.

● **Inégalité et gaspillage d'intelligence**. Michel Schiff, CNRS.

● **Différencier pour aider, différencier pour rejeter**. Rémy Droz, professeur à l'Université de Lausanne.

● **Le Droit et notre regard sur l'autre**. Jacqueline Costalascoux, CNRS.

● **Rôle de la différenciation dans les structures sociales**. Jean-Pierre Dupuy, CNRS.

● **L'inaccessible égalité et l'égalitarisme**. Albert Jacquard, INED.

Ce colloque aura lieu au Sénat (salle A), 26, rue de Vaugirard, Paris-6^e.

Participation aux frais (comprenant l'envoi des actes du colloque) : 100 F (50 F pour les membres de la Société des Amis de Différences). Renseignements auprès de Jean-Michel Ollé, à Différences. Tél. : (1) 806.88.33.